



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

programmation immobilière pour les commissariats et les gendarmes

Question au Gouvernement n° 546

Texte de la question

PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE POUR LES COMMISSARIATS ET LES GENDARMERIES

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Elimas, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Nathalie Elimas. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, depuis de nombreuses années, policiers et gendarmes pointent régulièrement la difficulté de leurs conditions de travail et la vétusté de certains de leurs locaux. Certes, des rustines ont été mises ici ou là, mais elles n'ont pas permis de répondre à ce problème persistant.

Dans le contexte sécuritaire que nous connaissons, où les menaces sont croissantes et omniprésentes, les forces de l'ordre assurent un rôle essentiel dans notre société. C'est pourquoi leurs conditions de travail doivent être améliorées, car elles ne sont pas à la hauteur de leur engagement.

Le surmenage et la lassitude face à des missions toujours plus nombreuses entraînent mal-être et questionnements chez ces femmes et ces hommes que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Leur mobilisation n'en reste pas moins exemplaire : je tiens ici à les saluer.

En annonçant le lancement, d'ici à la fin de l'année 2020, de 76 nouvelles opérations immobilières – 29 pour la police, 47 pour la gendarmerie –, le Gouvernement a pris en considération l'ampleur de la situation. Nous nous réjouissons, monsieur le ministre d'État, de cette programmation immobilière, tant notre retard en ce domaine est considérable.

Je suis élue du Val-d'Oise, un département difficile où l'on dénombre près de 350 interventions par jour. C'est un territoire qui absorbe les effets de la métropole du Grand Paris sans en avoir toujours les moyens, et qui compte quelques commissariats en grande difficulté, comme celui de Deuil-la-Barre, dans ma circonscription, qui est installé dans une maison de ville trop petite et inadaptée.

Monsieur le ministre d'État, quelles étapes le Gouvernement a-t-il prévues pour mettre en œuvre ce projet ambitieux de construction et d'entretien du parc immobilier, très attendu par la police et la gendarmerie ?
(*Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Madame la députée, je vous remercie pour l'hommage que vous venez de rendre à nos forces de l'ordre. Tous les jours, en effet, policiers et gendarmes exécutent des tâches extrêmement difficiles : nous leur devons le respect. Je souhaite que nous les soutenions tous, dans toutes les circonstances, parce que sans elles l'ordre républicain n'existerait plus dans notre pays.

(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, LR, MODEM, UDI-Agir, et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)

Oui, nous allons répondre à un certain nombre de leurs attentes, et d'abord, en termes d'équipement et d'immobilier. Nous savons bien qu'en la matière nous avons pris du retard, et qu'il y a chez les forces de l'ordre beaucoup d'attentes. C'est pourquoi nous allons accroître, l'année prochaine, le budget consacré à l'immobilier de 5 % pour la police et de 9 % pour la gendarmerie. Avec l'aimable complicité du ministre des comptes publics, nous prolongerons cet effort sur les trois prochaines années. Nous nous sommes engagés sur un plan triennal.

Au-delà de cet engagement, nous étudions d'autres possibilités pour les deux dernières années du quinquennat. Je peux vous dire que la commune de Deuil-la-Barre a déjà recueilli notre attention. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

M. Thierry Benoit. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Elimas](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 546

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er février 2018](#)